ART. 17 N° I-CF71

## ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Rejeté

## **AMENDEMENT**

Nº I-CF71

présenté par M. de Courson et M. Philippe Vigier

## **ARTICLE 17**

Supprimer l'alinéa 85.

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article prévoit un prélèvement de 25 millions d'euros pour l'année 2017 sur le fonds de roulement de l'établissement public de sécurité ferroviaire.

Le présent amendement vise à supprimer cette baisse car la dégradation de l'état des infrastructures ferroviaires nécessite de maintenir l'effort.